



Communiqué de presse

Artisanat du bâtiment / Partenariat / Formation / Energie

La CAPEB et DOVRE unissent leurs savoir-faire pour améliorer les connaissances des artisans dans le domaine de la rénovation thermique des logements

Paris, le 13 JUIN 2012 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et DOVRE, la plus grande et la plus avancée des fonderies d'Europe, signent aujourd'hui un accord de partenariat. Objectif : proposer aux entreprises artisanales des solutions adaptées de rénovations énergétiques du logement tout en les incitant à rejoindre la démarche ECO Artisan®. Dans ce cadre, des outils adaptés et des formations spécifiques seront mis en place.

Répondre aux enjeux de la rénovation énergétique

Patrick Liébus, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment et David Violan, Directeur Technique et Commercial de DOVRE, officialisent le 13 JUIN 2012 la collaboration entre la CAPEB, via sa filiale Béranger Développement, et DOVRE.

En signant cette convention, DOVRE s'engage à l'élaboration d'un catalogue de solutions spécifiquement conçues pour la réalisation de rénovations énergétiques performantes, de qualité et adaptées aux chantiers des entreprises artisanales. Les ECO Artisans en seront les premiers bénéficiaires.

De plus, DOVRE réalisera la promotion de solutions thermiques à haute efficacité en cohérence avec le dispositif de collecte des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) mise en place par les pouvoirs publics. DOVRE valorisera également auprès de ses entreprises clientes la marque ECO Artisan®, la nouvelle offre commerciale ECO Rénovation adossée à cette marque ainsi que les modules de formation FEE BAT.

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, déclare : « *La rénovation énergétique est un enjeu crucial pour nos entreprises qui détiennent 68 % du marché de l'entretien-rénovation. Notre objectif est de permettre aux artisans du bâtiment d'être informés, accompagnés et formés aux solutions d'amélioration des performances énergétiques des logements. Nous nous devons, en effet, d'être toujours plus performants et à la pointe de l'innovation face à une concurrence de jour en jour plus agressive* »

David Violan, Directeur technique et commercial de DOVRE, indique : « *Depuis 80 ans, la société DOVRE s'efforce de répondre aux exigences environnementales qui s'imposent sur les 5 continents dans lesquels ses produits sont distribués. La société DOVRE, dont 100 % de son chiffre d'affaires est dédié au chauffage au bois indépendant, à développé des brevets sur la double combustion mais aussi des appareils dont les puissances et la technologie sont adaptées aux attentes des consommateurs. La qualité de la fonte GL250, à haute densité, associée à la technologie de combustion des appareils, permet aux ECO Artisans de garantir des performances énergétiques et des installations qualitatives.*

Mettre en place des outils adaptés aux ECO Artisans

DOVRE mettra à disposition des ECO Artisans des outils d'aide à la commercialisation et participera à la rédaction d'ouvrages techniques d'information et de sensibilisation des artisans aux solutions de rénovations thermiques des logements. Pour consolider ce dispositif, DOVRE mettra en place des avantages spécifiques pour les ECO Artisans afin de leur faciliter l'accès aux formations dispensées par DOVRE.

A propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du bâtiment (www.capeb.fr), lequel dénombre :*

- 380 000 entreprises employant moins de 20 salariés, soit 98 % des entreprises du bâtiment**
- 992 000 actifs, soit 67 % des actifs du bâtiment
- et 80 000 apprentis, soit 81 % des apprentis du bâtiment

Lesquels réalisent :

- 77 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 63 % du CA du bâtiment,
- 1,63 milliard d'euros d'investissements, soit 61 % des investissements du bâtiment

La société BÉRANGER DÉVELOPPEMENT gère l'ensemble des partenariats par délégation pour le compte de la CAPEB.

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.

** Ces chiffres sont extraits de la publication de la CAPEB : « Les chiffres clés de l'artisanat du bâtiment 2011 »

A propos de Dovre :

DOVRE NV est une SA au capital de 14 338 361 euros est actionnaire unique de la filiale sarl DOVRE France dont le capital est de 100 000 euros, cette dernière est basée à Salon-de-Provence Le nombre de salariés est de 300 pour la fonderie.

DOVRE NV est une industrie dédié au chauffage au bois indépendant et dont la majeure partie de son chiffre d'affaires est réalisé pour des tiers, le chiffre d'affaires de DOVRE est de 67 M d'€.

Contacts presse :

Pour la CAPEB

Agence Hopscotch : Pierre Alibert - Tél : 01 58 65 10 77 - palibert@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00 /77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

Pour Dovre :

David VIOLAN : 04 90 53 60 82 - info@dovre.fr
